



Villes
productives

AURILLAC

UNE VILLE À LA CAMPAGNE

Dossier de site



INFORMATIONS GÉNÉRALES

SITE PROPOSÉ PAR :

ville d'Aurillac en partenariat avec la Société d'Équipement du Bassin d'Aurillac - SEBA 15, avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Cantal et avec la Caisse des Dépôts

ACTEURS IMPLIQUÉS :

ville d'Aurillac, Société d'Équipement du Bassin d'Aurillac - SEBA 15, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Cantal, ENGIE (propriétaire de la friche), Conseil Départemental du Cantal (propriétaire des anciens locaux de la Direction des Services Vétérinaires)

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE :

architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste

COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE :

architecture, urbanisme, paysage

COMMUNICATION :

communication des projets après le concours, le 1er décembre 2017

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION :

avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX :

sélection distinctive, avec lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prix)

PROCÉDURES INTERMÉDIAIRES POST CONCOURS :

- rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat Européen France à Paris en février/mars 2018
- rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2018
- assistance et conseil d'Européen France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

MISSION DONNÉE À LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LA RÉALISATION :

étude de faisabilité urbaine et/ou architecturale, maîtrise d'œuvre urbaine et/ou architecturale à initier avec des partenaires opérationnels.

LA BONNE SANTÉ D'EUROPAN *

Ce titre est celui d'un article paru dans la revue *Urbanisme* (1), au sujet du Forum Européen intersessions organisé par European en octobre 2016. Il souligne l'importance et la vitalité de ce concours original et unique qui fait se rencontrer des villes, des experts, et de jeunes candidats sélectionnés, de 15 pays différents. À cette occasion, lors de la journée consacrée aux sites de la 14^e session, beaucoup d'acteurs sont venus et se sont croisés, entre 'ville adaptable' et 'villes productives'.

La France présente cette année 11 sites aux candidats européens. Avant eux, en relais, ce sont les villes qui 'font' european, en équipe, avec des partenariats multiples et diversifiés ; la préparation des éléments du concours prend du temps, celui de la première année de la session. Le thème Villes Productives s'adresse à toutes les échelles du territoire et parties de la société, de notre culture européenne. Il est éminemment contemporain et d'actualité. Les attentes sont très ambitieuses, mais comme toujours dans un esprit d'ouverture, d'écoute, de découverte. Pour faire en sorte que des idées deviennent possibles, se poursuivent dans des actions, il faut déjà qu'elles soient exprimées et débattues en collège, entre représentants des sites, experts, membres du jury, au niveau national puis européen. Ce terreau fertile favorise et encourage les expérimentations in-situ après le concours pour les équipes sélectionnées. En France, trois équipes par site le seront.

« L'architecture est un moteur en capacité d'apporter les réponses idoines, ingénieuses, innovantes, aux questions d'avenir que pose la société contemporaine » (2)

DE LA VILLE ADAPTABLE À LA VILLE PRODUCTIVE, LE THÈME SUIT LE PRÉCÉDENT.

Villes productives s'inscrit dans la continuité de la ville adaptable avec l'accent mis sur la mixité des activités, de l'habitat et des modes de vie en cœur de ville ou en périphérie. Par production on entendra activités productives, et donc quelle place, quelle architecture, quelles interactions et associations urbaines, quelle production contemporaine de la ville. On entendra ainsi questionner la production artisanale et industrielle dont les origines et les aboutissements, et donc les formes, changent, mais encore les services et les activités au service de la connaissance. (3)
Plusieurs sites de la 13^e session Ville Adaptable ont révélé la nécessité de penser processus, structuration, négociations, pour un maintien ou un renouveau de la production dans

la ville. C'est ce que certains sites E14 proposent alors que d'autres se préoccupent de la part de ville dans des lieux dédiés à des productions monofonctionnelles en mutation. Cette idée de production et/ou de mixité que nous devons imaginer car elle a des visages très divers, sonne peut-être le renouveau de la forme urbaine, de sa typo-morphologie. Celle-ci se transforme, s'adapte aux modes de vie, aux formes hybrides de la vie sociale, abritant à la fois des formes de résistances et de résiliences, des événements, des transformations révolutionnaires.

La ville du 19^e siècle peut s'avérer adaptable, une exposition au Pavillon de l'Arsenal à Paris le démontre avec le modèle Haussmannien. De grands sites industriels aussi, comme celui de la Ruhr en Allemagne. Qu'en est-il des grands objets du 20^e et du 21^e siècle naissant ? Des zones, ZUP, ZAC, ZA, ZI, zones résidentielles, des lotissements (grands objets de petits éléments), des infrastructures ferroviaires et routières ?

Comme toujours European semble poser des questions simples à travers les thèmes et les sujets posés, des évidences diront certains. La question est plus complexe qu'il n'y paraît car elle remue à la fois la fondation culturelle urbaine et son devenir. Elle interroge deux siècles de construction et de développement des villes au service d'une industrie déterritorialisée et pour l'accompagner, une politique du logement en miroir.

Villes productives est en marche ! Bauwelt (4) a édité un numéro dédié à ce thème en septembre 2016, et Bozar à Bruxelles (5) y a consacré une exposition qui s'est terminée le 15 janvier 2017 car « Bruxelles et la Flandre sont ici les pionniers d'un tournant opéré dans l'aménagement et le développement urbains en Europe qui conduit de la ville postindustrielle à la ville productive ». Donc de nombreux projets commencent à faire exemple, tout reste néanmoins à faire dans un grand nombre de situations, partout en Europe. Les sites European en démontre la singularité.

11 SITES, DE L'INTÉRÊT DU NOMBRE ET DE LA DIVERSITÉ DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS PARTENAIRES

Le thème ville productive a attiré les collectivités confrontées à la mutation de leur territoire, de leur paysage et de leur savoir-faire. Le thème a résonné jusque dans les intérieurs des sociétés publiques et privées sollicitées par les collectivités. Une fois de plus nous confrontons les échelles, du micro au macro. Nous misons sur le terrain d'expérimentation des idées avec de multiples acteurs. Décloisonnement et discussion pour faire apparaître en filigrane l'innovation architecturale et urbaine, ces deux

(1) * Urbanisme n° 403 p13

(2) Stratégie Nationale pour l'Architecture, octobre 2015

(3) Besson, R., 2014, capitalisme cognitif et modèles urbains en mutation. L'hypothèse des systèmes urbains cognitifs, in Le Blanc A, Piermay J-L, Daviet S, Villes et industries. Lille : territoire en mouvement, n°23-24.

(4) Bauwelt n°211 die produktive stadt

(5) Atelier brussels, a good city has industry, Bozar

dimensions inséparables, ces deux échelles propres à la création du concours européen en 1988. Des artefacts métropolitains aux villes (motorisées) de la campagne, de nombreuses situations sont présentées et questionnées. Le thème permettra d'aller loin, avec des réponses que nous attendons à l'écoute des villes mais qui les surprennent, qui sachent s'inscrire entre les lignes parfois, extrapoler et proposer ce que nous n'avons pas encore pensé. Au plus près du réel dans une perspective d'avenir.

DES LIEUX COMMUNS, UNE COMMUNAUTÉ DE LIEUX

Les sites ont autant de points communs que de différences, de spécificités. Nous évitons les clichés, même si parfois les lieux sont archétypaux : zones commerciales bordées de lotissement, parkings à perte de vue, coupures urbaines infrastructurelles, délaissés.

L'Europe péri-urbaine ressemble aux toiles de fond du cinéma de Ken Loach ou de Bruno Dumont. En opposition avec les centres villes où la rue est une déambulation animée et joyeuse? Pas toujours, parfois les centres villes se vident, vétustes, chers, inaccessibles. De grands équipements sont délocalisés, leur patrimoine devenant des coquilles vides en friche.

En même temps, les zones d'activités cherchent à sortir de leurs grandes enclaves, les études de marches montrant des clientèles en baisse et mouvantes. Les grandes surfaces commerciales tentent une fragmentation en centre-ville et de fait cherchent de nouveaux locataires ou preneurs pour les immenses assises foncières qu'elles occupent en entrée de ville. Les entreprises sont mobiles, on ne dénombre plus les «sans bureau fixe»⁽⁶⁾ et en même temps que l'on désindustrialise, que l'on délocalise, « débureautise », on se demande où va le travail, car il est devenu une entité mobile, vaporeuse voire éphémère.

Toutes les entreprises n'ont pas disparu, certaines ont encore des activités industrielles, ou bien font le choix d'en développer de nouvelles, comme à Bègles. Car la période charnière a quelque chose de très prometteur dans les possibilités qui s'offrent de recyclage, transformation, réutilisation, régénération, création. Du travail en perspective. Et des espaces, des lieux qui sont à prendre, à partager, car la ville est un marché. Faire venir la ville auprès de, voire dans, la source de production, et vice-versa.

Des entreprises cherchent à rester sur site d'origine

(6) Bruno Marzloff, sans bureau fixe

tout en régénérant leurs activités comme à Amiens, à Guebwiller, à Angers. Renouveau, résilience, mais aussi résistance (rester !) L'entreprise a besoin comme la ville de symbolique et d'imaginaire. Inventer de nouveaux produits ou transformer ses activités, revenir à la production dans la ville a besoin de s'appuyer sur des stratégies urbaines (déplacement, accès, proximité, centralité, circuits courts, etc...) et sur une représentation architecturale, artistique, culturelle. (Le premier film du cinéma, des frères Lumières, montre la sortie des usines ...Lumières ! ⁽⁷⁾ Valorisation de l'image autant que fonctionnalité et performance énergétique, recherche autant que développement. La production a besoin de s'appuyer sur les habitants, « de multiplier les points de contact avec la société, avec l'activité vivante »⁽⁸⁾. La production a besoin de la connaissance. Quoi de plus fertile par exemple qu'un campus universitaire, des lieux de résidence pour les étudiants, dès lors qu'ils sont reliés au centre de la ville par un transport urbain performant comme à Besançon ?

« chérissez la générosité des bâtiments industriels et des infrastructures » ⁽⁵⁾

Les zones d'activités en périphérie ou en entrée de ville sont des lieux accessibles car peu chers. Et parfois il suffirait de peu pour une mise en situation urbaine tant elles ont été rattrapées par la ville. On découvre les avantages des infrastructures dès lors qu'elles mutent et s'adaptent, accueillent les voies vertes, un tramway, le covoiturage. On découvre un vrai potentiel d'espaces, parfois très proches de la campagne ou d'espaces naturels, comme à Angers, ou à Lille sur les rives de la Deûle, ou encore à Toulouse aux portes métropolitaine Est.

La place de la voiture et la nécessité des déplacements se questionnent. On doit pouvoir aller partout ; la voiture est à la fois une contrainte environnementale et encore un atout ; son usage évolue et se partage, et avec elle, le statut des parkings. Comment faire en sorte qu'elle ne grève ni ne détériore l'espace public, et qu'elle soit un facteur de transformation? Cette question est posée à Aurillac, ville phare dans un bassin de vie rural. Elle est aussi posée à Pantin avec la mutation productive des concessionnaires automobile.

La gare parce qu'elle est l'entrée d'une ville et le lieu des échanges et des rencontres, des croisements, est un lieu potentiellement productif, et peut générer un renouvellement urbain par des activités de production et de services, toutes générations et catégories sociales confondues. La question se pose à Evreux. À Grigny-Ris-Orangis, l'enjeu est de réparer, relier, créer une continuité urbaine dans les interstices des grands projets.

(5) Atelier brussels, a good city has industry, Bozar

(7) https://www.senscritique.com/film/La_Sortie_de_l_usine_Lumiere_a_Lyon/470793

(8) Boutang, Y-M 2008, le capitalisme cognitif : la nouvelle grande transformation, paris :Editions Amsterdam, coll Multitude/Idées, p245 ; cité par Raphaël Besson, introduction à la journée de lancement européen 14 en France, 15 février 2017.

LES ATTENTES DU CONCOURS EUROPAN

« Deux siècles après la révolution industrielle, la notion de développement durable ouvre un nouveau cycle de la fabrique de la ville et de l'évolution des territoires urbains, ruraux ou métropolitains. Cette mutation nécessite de mobiliser les pratiques architecturales pour offrir plusieurs vies aux édifices et aux ensembles urbains aux équipements et aux espaces publics.

Prendre conscience de l'héritage architectural, tout particulièrement des XX^e et XXI^e siècles, afin de concilier architecture et patrimoine : l'architecture intervient en priorité sur le cadre existant, qu'elle fait évoluer, car transformer, c'est préserver ».(2)

Qualité du cadre de vie, rayonnement intellectuel et économique des villes au plan international, inscription dans l'expérience partagée d'une culture européenne, d'une culture de la ville dont les exemples du monde entier viennent nous enrichir. Ces enjeux portés par la Direction de l'Architecture (9) et la DGALN (10), nous les partageons avec les représentants des villes.

Le concours Europan associe Recherche & Expérimentations, politiques publiques et sites réels qui sont présentés par les collectivités en association avec des partenaires publics et privés.

Cela fait beaucoup de monde, et c'est sa force.

Les dossiers de site reflètent le travail effectué avec les collectivités et leurs partenaires, de longue haleine dans un court laps de temps. Problématiser une situation, un propos tenu par une ville demande du temps et de la distance. Ce travail vient en marchant. Nous incitons à une réponse claire créative et étayée tout en démontrant une grande complexité qui dépasse la plupart du temps la temporalité du concours. Aucun dossier de site n'est parfait, il manquera toujours quelque chose, parfois il reflète énormément de questions en attente, et parfois certains critères se télescopent apportant des controverses intéressantes.

Il faut donc inventer, oser, faire des choix, exprimer un propos clair, en resonance avec les attentes et savoir exprimer ce qui n'est pas dit. Par conséquent les propositions attendues ne sont pas de l'ordre du catalogue ; le jury d'europan 13 avait souligné cette nécessité de mettre en garde sur la tentation pour les candidats de répondre à tous les points posés par les dossiers de site. Les propos développent de façon maximale les enjeux et les attentes. Les candidats doivent faire des choix théoriques et pratiques. L'économie, si elle est questionnée, n'est

pas une science exacte, Villes Productives n'est pas un exercice de programmation économique. Le concours est toujours un appel à l'imagination, l'intuition, l'intelligence des situations, voire des synchronicités. Il fait appel à une culture architecturale et urbaine et à une réflexion sur les grands enjeux de notre société. Il est un appel à la capacité des jeunes architectes urbanistes paysagistes de s'impliquer dans la pensée contemporaine de la ville avec l'architecture, la nature, le paysage, les infrastructures en pleine conscience des conséquences environnementales, sociales, humaines. La valeur économique culturelle et sociétale de l'architecture est interrogée, en tant que création et facteur d'innovation, une stratégie d'innovation globale.

LES SUITES DU CONCOURS

L'originalité des propositions associées aux attentes des villes et d'Europan seront révélées lors de l'analyse des projets puis par le jury. Les idées auront alors vocation à trouver situation, forme et expérimentation, à faire exemple, à se réaliser dit on a europan.

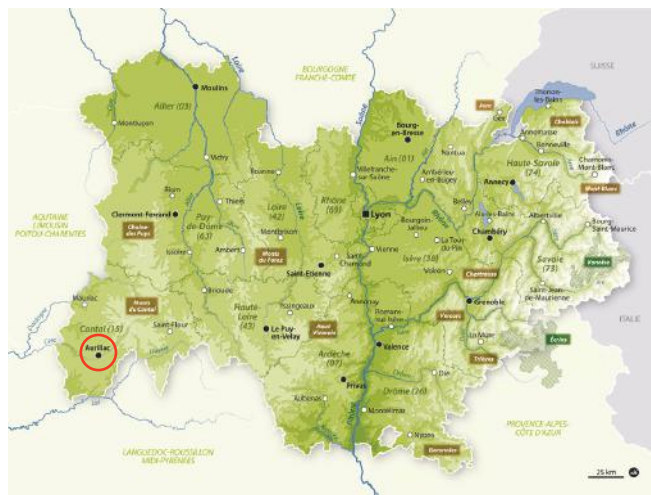
Différentes étapes de présentation des projets, hors contexte, et in situ seront organisées par Europan avec les collectivités et leurs partenaires. En France, en fonction des projets et des propositions, des suites à plusieurs scénarios peuvent se déployer. En général, Europan préconise que les 3 équipes sélectionnées par site puissent travailler ensemble, avec des missions distinctes. on préconise qu'il n'y ait pas de mise en concurrence immédiate pour que puisse se mettre en place un travail collaboratif et productif, à la fois pour les équipes et pour tous les acteurs, et même plus. Ainsi peut se construire le programme pré-opérationnel. Ensuite il est possible de faire des choix, ou plusieurs choix.

7 sites sur 10 ont entamé un travail constructif avec les équipes Europan. Nous espérons et attendons que l'implication des partenaires aux côtés des collectivités permette d'aller plus loin et de réaliser l'utopie concrète tant attendue.

(2) Stratégie Nationale pour l'Architecture, octobre 2015

(9) Ministère de la Culture et de la Communication

(10) Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature



La ville d'Aurillac dans la région Auvergne - Rhône - Alpes

Source : Région Auvergne-Rhône-Alpes



Territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Source : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac



Vue sur le centre-ville (site de réflexion), la friche ENGIE - GDF et le relief environnant

RELATION AU THÈME "VILLES PRODUCTIVES"

Aurillac se situe dans le département du Cantal, en limite du Parc Régional Naturel des volcans d'Auvergne, avec une vue lointaine sur le Puy Mary. La ville s'est développée le long de la rivière la Jordanne.

Pierre MATHONIER, maire d'Aurillac, explique qu'« Aurillac est la préfecture de France la plus enclavée. Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Aurillac est en effet à 4 heures de route de Lyon, métropole dont elle dépend administrativement, et à 2h de route de Clermont-Ferrand, capitale de l'ancienne région Auvergne. La première autoroute est à plus d'une heure et le réseau ferroviaire qui dessert la ville est dans un état inquiétant, ce qui rend indispensable la liaison aérienne quotidienne entre Aurillac et Paris, véritable ligne d'aménagement du territoire ».

Mais Aurillac dispose également de nombreux atouts, comme son cadre et sa qualité de vie, qui lui permettent de se tourner résolument vers l'avenir et de prendre en main son destin. Par exemple, la ville bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial exceptionnel qui constitue un facteur d'attractivité touristique primordial.

Comme toutes les villes moyennes, Aurillac a plusieurs défis essentiels à relever pour son avenir. Tout d'abord, la politique d'urbanisme et d'action volontariste en faveur du développement économique doit permettre de renforcer l'attractivité de la ville pour attirer de nouvelles populations. Une action forte a également été engagée pour redynamiser le centre-ville, dont la reconquête est une des priorités de la municipalité : rénovation du marché couvert, travail sur des îlots intéressants en termes de rénovation ou de démolition-reconstruction, poursuite de l'OPAH-RU (1) et de l'action sur le commerce de centre-ville...

C'est dans cet esprit de réappropriation de l'hypercentre que l'équipe municipale a souhaité candidater au concours EUROPAN 14, sur le thème de la « ville productive ».

RÉCONCILIER PRODUCTION ET ÉCHANGE DANS LE CENTRE VILLE

La Ville-centre de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (56.000 habitants) compte environ 28.000 habitants. Aurillac concentre sur son territoire 21.000 emplois et accueille, chaque jour, près de 12.000 actifs extérieurs qui viennent y travailler, rendant ainsi la voiture omniprésente.

1 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain

Comme beaucoup de villes de sa strate démographique, elle a connu le phénomène d'étalement urbain, notamment au profit des communes voisines. En effet, de nombreux Aurillacois ont succombé à l'attrait de ces petites communes, pour des raisons notamment fiscales et d'offre foncière. Aujourd'hui, la ville supporte d'importantes charges de centralité, principalement payées par les contribuables aurillacois. Par ailleurs, comme la majorité des villes moyennes, Aurillac voit son centre-ville s'entraîner dans un processus de dévalorisation :

1. un centre-ville commercial en perte de vitesse,
2. une vacance en augmentation dans le logement,
3. une situation sociale délicate en centre ancien.

Pour inverser cette tendance, la municipalité a engagé une réflexion de renouvellement urbain sur les quartiers anciens du centre-ville, dont les principaux objectifs sont de :

4. redynamiser la production de logements en centre ville (OPAH-RU / habitat participatif),
5. redynamiser l'activité économique (commerces, artisanat, services) en soutenant l'attractivité commerciale du centre ville et le commerce de proximité dans les quartiers,
6. faciliter et améliorer la vie des résidents,
7. valoriser le patrimoine historique et architectural.

Le concours EUROPAN 14 prend toute sa place dans cette action volontariste de redynamisation du centre ancien.

La zone soumise à candidature comporte plusieurs parkings de stationnement, une ancienne usine GDF (prochaine friche industrielle pour laquelle la Ville d'Aurillac va se porter acquéreur), ainsi que des espaces disponibles le long de La Jordanne, permettant d'envisager une réappropriation des berges.

Plusieurs pistes sont à explorer en vue de repenser l'urbanisme du site. Les friches industrielles ENGIE pourraient, par exemple, être reconverties en « parking-silo », afin de créer un pôle mixte de stationnement, de production d'énergie solaire et d'agriculture de proximité, tout en suivant la problématique majeure qui consiste à déployer une réflexion approfondie sur le caractère « productif » de la ville : production d'énergie solaire (20% de l'énergie de la ville à ce jour), production alimentaire de proximité (commerces locaux et jardins partagés) et production de sens.

1	FR-AURILLAC-C-Mo9
2	FR-AURILLAC-C-APo1a
3	FR-AURILLAC-SS-Po2



Vue aérienne de l'agglomération du Bassin d'Aurillac



Vue aérienne resserrée sur la ville médiévale

Plusieurs projets d'urbanisme sont en cours à proximité immédiate du site EUROPAN :

8. l'îlot Baldeyrou, projet de résorption de l'habitat insalubre (acquisitions, démolitions, constructions, réhabilitations pour permettre la requalification durable du site),
9. l'îlot des frères Charmes, qui devrait constituer la locomotive commerciale du centre-ville avec l'arrivée d'enseignes nationales à même de booster le commerce urbain,
10. la rénovation du marché couvert d'Aurillac pour dynamiser le commerce de proximité,
11. l'îlot Gerbert, avec un projet d'habitat participatif en réhabilitation (première opération de ce type en France),
12. la valorisation des vestiges de l'îlot Saint-Géraud, en vue de créer un pôle d'attractivité touristique.

La candidature d'Aurillac renvoie à un problème politique fondamental qui concerne toutes les villes moyennes et leur avenir dans le réseau des métropoles : comment faire pour que le centre-ville soit à nouveau dynamique et attractif ? Comment la mixité participe-t-elle à créer une ville généreuse, intelligente, culturelle et sociale ? Peut-on fabriquer le socle urbain d'activités économiques diversifiées ? Aurillac peut-elle devenir la ville des circuits courts ?

EUROPAN attend des candidats qu'ils travaillent sur :

- une ville qui rassemble et qui fédère,
- une ville pour toutes les générations, qui favorise l'entraide et la cohésion sociale grâce à l'intensité de son centre-ville.

Les équipes devront s'attacher à développer des activités de services qui vont attirer plusieurs typologies de population : cadres, étudiants, commerçants...

Pour cela, Aurillac possède plusieurs atouts :

- son « double » paysage (le grand paysage et le paysage intérieur autour de La Jordanne),
- sa situation géographique, qui en fait un lieu parfait comme plate-forme d'échange,
- la concentration de tous les services, qui rend attractif le centre-ville.

IMAGINER LES «CARACTÉRISTIQUES» D'UNE VILLE AU CŒUR DE LA RURALITÉ

Pierre MATHONIER, maire d'Aurillac, insiste sur ce qui, pour lui, est l'enjeu essentiel de demain : faire revivre le cœur de ville en créant plus de lien et de mixité.

La municipalité se questionne sur l'avenir d'Aurillac et la ville qu'elle pourrait être demain. Elle mène actuellement une réflexion sur l'originalité et sur le dynamisme de son centre ancien. En quelque sorte, elle cherche les caractéristiques sur lesquelles s'appuyer pour réparer les fractures urbaines agrégées dans la ville.

Le concours EUROPAN permet d'imaginer la régénération d'un fragment de ville liant quartier moderne, ville médiévale et friche industrielle. C'est le site idéal pour réparer et articuler la ville.

Parallèlement au concours, la commune vise l'obtention du label « Ville d'Art et d'Histoire » : ce réseau de villes s'attache à la valorisation et à l'animation de l'architecture et du patrimoine.

EUROPAN propose qu'au-delà de ce label, les candidats pensent à la fabrication de ce nouveau patrimoine architectural du 21^{ème} siècle. Il s'agira de revaloriser le patrimoine ancien qui offre un potentiel de reconstruction important. Cela concerne aussi l'avenir des objets architecturaux de la fin du 20^{ème} siècle mettant en scène monumentalisme et auto-centralité dans le centre-ville.

Comment raccrocher les particularités typologiques du centre médiéval (les ruelles, les arrières courts, la densité bâtie...) à un processus de production d'une ville contemporaine ? Comment le patrimoine bâti devient-il vivant, occupé, productif à son tour ? Comment ouvrir des possibles entre la ville ancienne et la ville contemporaine ?

Cette nouvelle architecture proposée devra découler de nouvelles solidarités et de partages. L'expérimentation est de mise : réhabilitation, mutation de bâtiments existants, réemploi des bâtiments... L'architecture contemporaine doit participer à imaginer ce territoire, la substance de ce qui fabrique la ville d'Aurillac.

1	FR-AURILLAC-C-AP03
2	FR-AURILLAC-SS-AP04



Place Gerbert



Parking du foirail, vue vers la ville médiévale, avec en fond le château et la colline pensante

QUESTIONNER LA PLACE DE LA VOITURE DANS LA VILLE

La concentration de tous les services et administrations nécessaires aux populations assujettit la ville à un flot continu de voitures. Il génère des nuisances, des embouteillages et surtout un manque de places de stationnement dans l'hyper-centre.

Le 20ème siècle a favorisé l'émergence d'une ville avec une visibilité forte de la voiture et malmenée par les infrastructures : parkings, voiries trop larges, rond-point. Ces éléments, jusque-là jugés fondamentaux pour l'économie dynamique de la ville, ont souvent été conçus contre l'urbanité de celle-ci.

Comment faire muter ces espaces en offrant de nouvelles manières de pratiquer la ville ? Comment des chaussées déclassées ou des parkings obsolètes peuvent-ils devenir des espaces productifs ?

À Aurillac, il n'est pas question de nier la voiture. La place de la voiture, et surtout sa visibilité, doivent être interrogées. La faiblesse du réseau de transports en commun dans la périphérie aurillacoise rend nécessaire la prospection de stationnement de proximité. Pour autant, ce stationnement doit être caché et servir de support à d'autres activités (agricole, production d'énergie, de services...).

Il faut aussi proposer le développement des mobilités douces et des transports en commun. Se pose aussi la question de la place du piéton dans la ville. Les candidats devront réfléchir à la meilleure cohabitation ville/voiture au profit d'une innovation pour les habitants.

À Aurillac, EUROPAN pose la question de la place que nous souhaitons donner à l'automobile dans la ville du 21ème siècle. De nouvelles visions de la ville autour des mobilités offrent des opportunités inédites de réinvestir ces lieux pour les adapter, les habiter. Comment cohabiter avec la voiture et repenser les fonctions connexes et les usages de ces espaces ?

1	FR-AURILLAC-PS-P31
2	FR-AURILLAC-PS-P23



Les périmètres Europan dans le nord de l'agglomération Source: ville d'Aurillac



« la carte postal d'Aurillac », maisons de ville moyenâgeuses le long de la Jordanne

SITE DE RÉFLEXION

RÉPARER ET PRODUIRE EN CŒUR DE VILLE

Le site de réflexion est l'échelle choisie pour expérimenter des stratégies urbaines novatrices dans la reconquête du centre-ville. Il faudra associer les enjeux de renouvellement avec des enjeux de paysage et d'architecture. Les candidats pourront articuler les richesses du territoire avec les besoins pragmatiques d'une ville fonctionnelle en relation avec son aire urbaine. Comment associer parkings, déplacements et mobilités alternatives avec une économie circulaire, locale, solidaire, créatrice d'une qualité de vie ? Comment redonner envie aux habitants d'investir le centre-ville et ainsi d'inverser le processus de désertification ?

VERS LA RECONQUÊTE DU CENTRE VILLE

Le site de réflexion offre l'opportunité de questionner la ville sur son urbanisme actuel et d'articuler le centre-ville historique avec les paysages. Connectée directement à la ville médiévale, la friche industrielle, qui se libère à proximité immédiate de l'hyper-centre, pourrait apporter une forme de réconciliation pour créer du lien et de la valeur sociale.

Le site de réflexion englobe les deux rives de La Jordanne, du centre-ville et du centre médiéval d'un côté au site de projet de l'autre. EUROPAN a souhaité ainsi que les candidats puissent avoir une réflexion sur l'équilibre des deux rives, autour de La Jordanne, armature naturelle du paysage intérieur de la commune. L'enjeu est donc de connecter le centre avec le site de projet sur la rive sud. L'omniprésence de la voiture dans le centre-ville (seul l'hypercentre est soumis à un contrôle d'accès qui interdit toute circulation automobile sauf pour les riverains) pourra, avec cette opportunité foncière, trouver des solutions alternatives pour les stationnements automobiles.

Nous sommes au cœur de ce qui constitue la « carte postale d'Aurillac ». Celle-ci est notamment composée d'un ensemble de maisons de ville moyenâgeuse, accrochées aux rives de la rivière, les pieds dans l'eau. Quelques restaurants profitent de la relation au paysage, en ayant installé des terrasses au rez-de-chaussée de ces maisons. Cette façade fabriquée autour des usages, du vernaculaire, montre que, dès l'origine, la ville était vivante et habitée. Comment faire pour que cette carte postale renvoie à la ville de demain, vivante et productive ?

C'est l'imaginaire de la ville que le concours EUROPAN cherche à réinterroger. Comment ce paysage bucolique redevient-il productif et vivant ?

QUELLE STRATÉGIE POUR LES DÉPLACEMENTS ?

À Aurillac, un plan de déplacement est en cours d'élaboration afin de définir les usages, de créer une offre de stationnement (poches de stationnement et parkings-relais) à proximité du cœur de ville (offre de stationnement périphérique à 15 minutes à pied et à 5 minutes en vélo ou en bus maximum du centre-ville) et d'adapter en conséquence l'offre de transports en commun.

Ce plan devra permettre de répondre aux problèmes liés à une forte migration pendulaire. L'offre et la fluidité du stationnement est à ce titre un enjeu important. Sans une offre de stationnement adaptée et suffisante, l'usager se détourne du centre-ville.

La question de l'attachement à la voiture est prégnante. Les habitudes prises au fil des années ont parfois éloigné les Aurillacois de la déambulation, de la découverte de la ville par la marche, le vélo, les transports en commun. Tout cela dans un esprit de confort parfois illusoire. Le temps passé à chercher une place dépasse parfois le temps de déplacement.

Actuellement, le stationnement sature l'espace public dans le centre-ville. Mais il se concentre surtout sur les plus beaux espaces de la commune, qui ont un véritable potentiel. C'est notamment le cas tout le long de la rivière sur le cours Monthyon et le cours d'Angoulême. La ville recense deux types de stationnement : le stationnement dit « pendulaire » et celui des habitants vers le centre. Le taux de vacances des places de stationnement à Aurillac est de 12 %.



Rue commerçante du centre ville



Festival International de Théâtre de Rue et des Arts de la rue

DES RICHESSES CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES

Depuis quelques années, Aurillac cherche à inverser le processus de désertification de son centre-ville. Les services administratifs sont très développés, mais il est nécessaire d'y valoriser l'habitat et les activités économiques. La ville dans son ensemble mais surtout le site de réflexion possède de multiples ressources sur lesquelles il faudra s'appuyer. Comment enrichir le centre de la ville en s'appuyant sur l'activité humaine ?

À Aurillac, les richesses sont principalement orientées autour de quatre piliers : la culture locale (théâtre, danse...), la gastronomie, l'agriculture de proximité, la jeunesse (notamment 1 500 étudiants) et les filières d'apprentissage (la ville apprenante). À cela, il faut associer l'omniprésence du grand paysage et de la nature qui constitue un environnement d'exception.

LE SPECTACLE DE RUE PORTE L'ESPACE PUBLIC AU CŒUR DU PROCESSUS CULTUREL

Le Festival International de Théâtre de Rue offre un rayonnement national à Aurillac. Pour qu'il soit une réussite, ce festival a besoin de grands espaces car la ville accueille 30.000 personnes par jour durant 4 jours (troisième semaine d'août).

Près de 650 troupes de théâtre de rue investissent l'ensemble des espaces publics sur tout le territoire de la commune. Ce festival constitue le principal vecteur de notoriété de la commune. Il est un atout, une richesse humaine et culturelle pour le territoire. L'espace public devient support culturel. Dans cette perspective, le site de réflexion se trouve au cœur des espaces publics où se déroulent le festival. Comment utiliser cette richesse accrochée à l'espace public pour reconstruire le lien social quotidien ? Le centre-ville pourrait-il devenir support d'une production culturelle rayonnant au-delà du territoire ? Quelle place pour la culture et l'art dans la ville ?

GASTRONOMIE EN RÉSONANCE AVEC LES CIRCUITS-COURTS

Au cœur du Massif Central, Aurillac devient le « relais » de plusieurs aires gastronomiques, notamment avec les fromages (Cantal, Salers, Saint-Nectaire...) et les salaisons.

Ville d'échanges, elle a pour tradition ancienne d'organiser des marchés et des foires (6 par an).

Aurillac possède tous les atouts pour devenir le lieu emblématique de la production locale et de la gastronomie. Certains acteurs économiques locaux importants rayonnent bien au-delà d'Aurillac.

Les « Européennes du Goût », manifestation gastronomique et culturelle, a pour objectif de mettre en valeur les produits locaux et attire le temps d'un week-end près de 30.000 personnes.

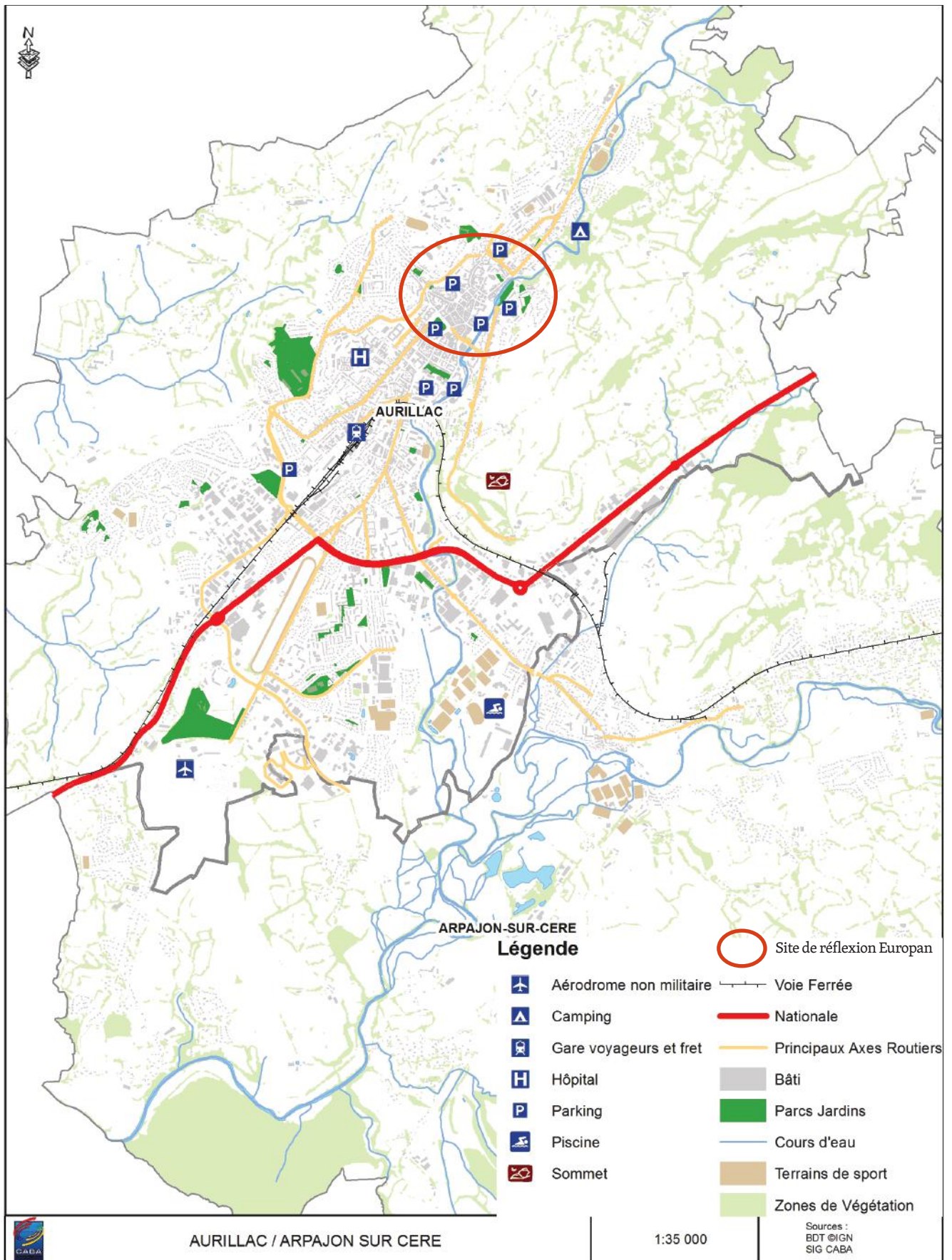
UNE VILLE APPRENANTE : DES FILIÈRES D'EXCELLENCES LOCALES À L'ÉCONOMIE DIGITALE

Le « campus » universitaire d'Aurillac se trouve au nord du site de réflexion sur la « colline du savoir ». 1500 étudiants y étudient. Le centre-ville est proche et peu d'entre eux y habitent. Les enseignements sont tournés vers le développement des filières d'excellence locales, l'activité numérique et digitale.

On recense, entre autres les unités de formation suivantes :

- ENILV (école nationale des industries du lait et de la viande)
- INRA (Le laboratoire de recherches fromagères d'Aurillac)
- LIAL (Laboratoire Interprofessionnel d'Analyses Laitières du Massif Central),
- LIP (Laboratoire Interprofessionnel de Production
- IUT -Unité d'Aurillac et notamment une formation en agronomie (agriculture de demain) :
- Lycée agricole
- Mais aussi : la CIF la coopérative interprofessionnelle du fromage (CIF)

Comment la ville d'Aurillac peut-elle s'appuyer sur ce vivier économique, pour favoriser la qualité productive de la ville, donner envie aux jeunes de s'implanter et favoriser l'excellence ?



Zone Urbaine de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Source : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

LES ENJEUX DU SITE DE RÉFLEXION

RÉPARER LES FRACTURES URBAINES ET ARCHITECTURALES DU CENTRE-VILLE

Les candidats pourront affirmer le rôle du centre-ville comme polarité. Ils pourront imaginer un processus qui connecterait les différents projets existants du centre-ville et amorcerait la reconquête progressive des espaces publics.

Comment mettre en lien la relation entre le territoire et une ville vivante ? Il s'agit de proposer une stratégie pour : affirmer la ville « rurale » et « culturelle », réinvestir le centre-ville, lier le grand territoire productif et le centre-ville, lieu d'échange et de production.

PROPOSER UNE ALTERNATIVE AU SCHÉMA DU « TOUT VOITURE » EN CENTRE-VILLE.

La mobilité en ruralité est essentielle et pose de nombreuses questions. Quel équilibre à trouver entre modes doux, voitures et transports en commun ? À Aurillac, sans accès au centre-ville, la ville, référente en termes économique, culturel et social pour le territoire, disparaît.

Quelle place pour la voiture dans l'espace public ? Il est proposé aux candidats de réfléchir pour que le stationnement ne soit plus au centre des problématiques. En concentrant le stationnement sur la friche ENGIE, le projet doit permettre de libérer des places de stationnement sur le centre historique et de reconquérir ses espaces pour le piéton.

PENSER L'ARCHITECTURE DU 21ÈME SIÈCLE À AURILLAC COMME UNE ARCHITECTURE INCARNÉE

Il s'agit de s'inscrire dans un territoire par une architecture créatrice de valeurs d'usage novatrices et d'un patrimoine pour le futur avec de l'imagination, de l'innovation, de l'utopie.

Aurillac possède quelques exemples, notamment la mairie et le Musée d'Art et d'Archéologie une architecture moderne dans un bâtiment du XVIIe (un ancien couvent de visitandines, devenu Haras National, puis musée). C'est le cas aussi du bâtiment du UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) qui comme le centre de danse pour une compagnie en plein centre-ville, est issue de la réhabilitation d'une usine de parapluie du centre-ville. La finesse et l'insertion de ces architectures contemporaines est forte et propose de révéler les traces architecturales déjà existantes.



EUROPAN a défini un périmètre de projet dans lequel sont identifiées des parcelles potentiellement opérationnelles. Jamais la ville n'a eu une telle opportunité de réinvestir l'espace public et de se reconstruire pour être une ville de partage, de lien et de cohésion sociale au profit de tous les habitants.

Le périmètre de projet est aujourd'hui quasiment monofonctionnel : stationnement et flux circulatorio. Le projet EUROPAN va permettre de repenser ce cœur de ville en l'ancrant dans le 21^{ème} siècle. L'homme reprend sa place dans la ville.

DESCRIPTION DES SITES PRÉ-OPÉRATIONNELS SUR LA RIVE NORD DE LA RIVIÈRE

LE PARKING DU GRAVIER

Le parking du Gravier s'étend du pont Bourbon au pont Rouge, le long de La Jordanne. Ce parking est un lieu d'articulation entre la ville médiévale, la ville-centre et la rivière.

À l'origine lieu de promenade, ce site est devenu un parking dans les années 1950 et propose actuellement 461 places (280 abonnements et 180 « horaires »).

La voiture occupe tout l'espace de circulation et de déambulation le long de la rivière (sauf un cheminement accolé au cours d'eau). Cet espace est à reconquérir totalement mais l'offre globale de stationnement est à maintenir sur l'ensemble du site de projet.

Ce lieu se caractérise par ses statues aux deux extrémités (pape GERBERT et général DELZONS), son kiosque et ses passerelles métalliques sur la rivière. À noter le bâtiment du conseil départemental du Cantal, à l'extrémité du parking du Gravier, qui offre une image de la ville déconnectée, dans sa forme institutionnelle la plus rigide.

LE COURS MONTHYON

Le cours Monthyon est la voie de circulation située entre le parking du Gravier et l'hypercentre. Une réflexion de la mairie porte sur la possibilité de faire du cours Monthyon un espace public sans voiture. Les candidats pourront prendre cette initiative dans leur projet.

Le long du cours Monthyon se trouve le bâtiment de la Préfecture du Cantal.

LA PLACE GERBERT

La place Gerbert est située au nord du parking du Gravier. Elle est bordée par une fontaine, un lavoir, des cafés, un restaurant-boîte de nuit, un salon de coiffure et un agent d'assurances, la Préfecture du Cantal et la Trésorerie Principale d'Aurillac.

Cette place est aménagée en son centre en zone de stationnement payant. Elle concentre une partie du redéploiement dans la ville de la circulation automobile entre la rive nord et la rive sud. C'est aussi la porte d'entrée vers la ville médiévale.

Sur cette place est actuellement en cours de réalisation un projet d'habitat participatif en réhabilitation. À proximité immédiate, se situe le projet de valorisation des vestiges de l'îlot Saint-Géraud actuellement est en cours de réflexion.

DESCRIPTION DES SITES PRÉ-OPÉRATIONNELS SUR LA RIVE SUD DE LA RIVIÈRE

LE COURS D'ANGOULÊME

Le cours d'Angoulême possède 104 places de stationnement. Situé le long des rives de La Jordanne, il consiste en une voie de circulation et une promenade le long de la rivière entre le pont du Buis et le pont Rouge. Cette promenade plantée d'arbres a été créée et ouverte au public en 1815. Puis un parc de stationnement y a été aménagé en 1934. Le cours fait face directement à la rive médiévale d'Aurillac. C'est un endroit au potentiel immense et sous-exploité, notamment dans le rapport à la productivité, à l'économie et aux berges de la rivière.

Comment réinvestir les berges au profit de la qualité de vie des habitants ? Les réponses architecturales des candidats pourront servir d'exemple à l'aménagement progressif des berges de La Jordanne tout le long de la rivière sur l'ensemble de la ville d'Aurillac.

À noter que, sur le front bâti médiéval, il pourra être recherché un site permettant de créer une liaison entre le Cours d'Angoulême et la Ville médiévale.



Friche ENGIE - GRDF



Parc de la Visitation

LE FOIRAIL OU PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE

Aménagé en parking en 1978, le foirail offre 260 places de stationnement. Dotée d'une topographie très escarpée, son aménagement futur pourra être étroitement lié à celui de la friche ENGIE décrite ci-dessous. Des alignements d'arbres rythment la place, très minérale. Le site a une vue exceptionnelle sur la Jordanne et la ville médiévale. Le parking est surplombé par des locaux appartenant au Conseil départemental du Cantal (Maison du bénévolat) d'une superficie de 1.192m².

Les projets d'aménagements devront prendre en compte les prescriptions de SPR-AVAP (site patrimonial remarquable - Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) sur ce secteur.

⇒ L'ensemble correspond à une surface estimée à 33.800 m² - Ville d'Aurillac - Domaine public (Parking Gravier / Cours Monthyon / Place Gerbert / Cours d'Angoulême / Foirail). L'immeuble du Conseil départemental du Cantal, situé en haut du parking du Foirail peut être intégré dans la réflexion.

LA FRICHE « ENGIE »

Superficie de 9.033 m².

Située le long du cours d'Angoulême et voisin du site du Foirail, il s'agit d'une ancienne usine à gaz transformée en centre d'Électricité de France. Il se compose de bâtiments bordant le cours d'Angoulême et d'un terrain aménagé en 3 plate-formes / terrasses. L'ensemble est entouré de hauts murs en pierres et ciment.

Ce site est potentiellement pollué (la municipalité ne possède pas d'étude de sol). Il n'y a aucune autre information à ce sujet. Le foncier, pour le moment privé, est en passe d'être acquis par la Ville d'Aurillac et sera opérationnel dans le cadre du concours EUROPAN.

L'idée d'un parking de 400 places est retenue pour ce site, avec une offre forte pour les commerçants et habitants. La topographie de cette partie du site de projet est un atout pour imaginer la présence d'éléments hybrides alliant parking silo et services à la voiture associés à d'autres fonctions de la ville, espaces publics, lieux économiques, lieux culturels, habitats.

Comme évoqué ci avant, c'est l'offre globale de stationnement qui est à maintenir sur l'ensemble du périmètre des sites pré-opérationnels. Les candidats pourront donc étudier différentes hypothèses d'aménagement sur ce périmètre.

PARC DE LA VISITATION ET JARDIN AU-DESSUS DU PARC

20.789 m² et 4.410 m² - (domaine privé de la Ville d'Aurillac).

Site classé avec avis de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Il s'agit d'un site Classé relevant du code de l'Environnement. Sa gestion relève de l'Inspecteur de sites et de l'Architecte des Bâtiments de France avec soit des accords du Préfet de département soit des accords du Ministère.

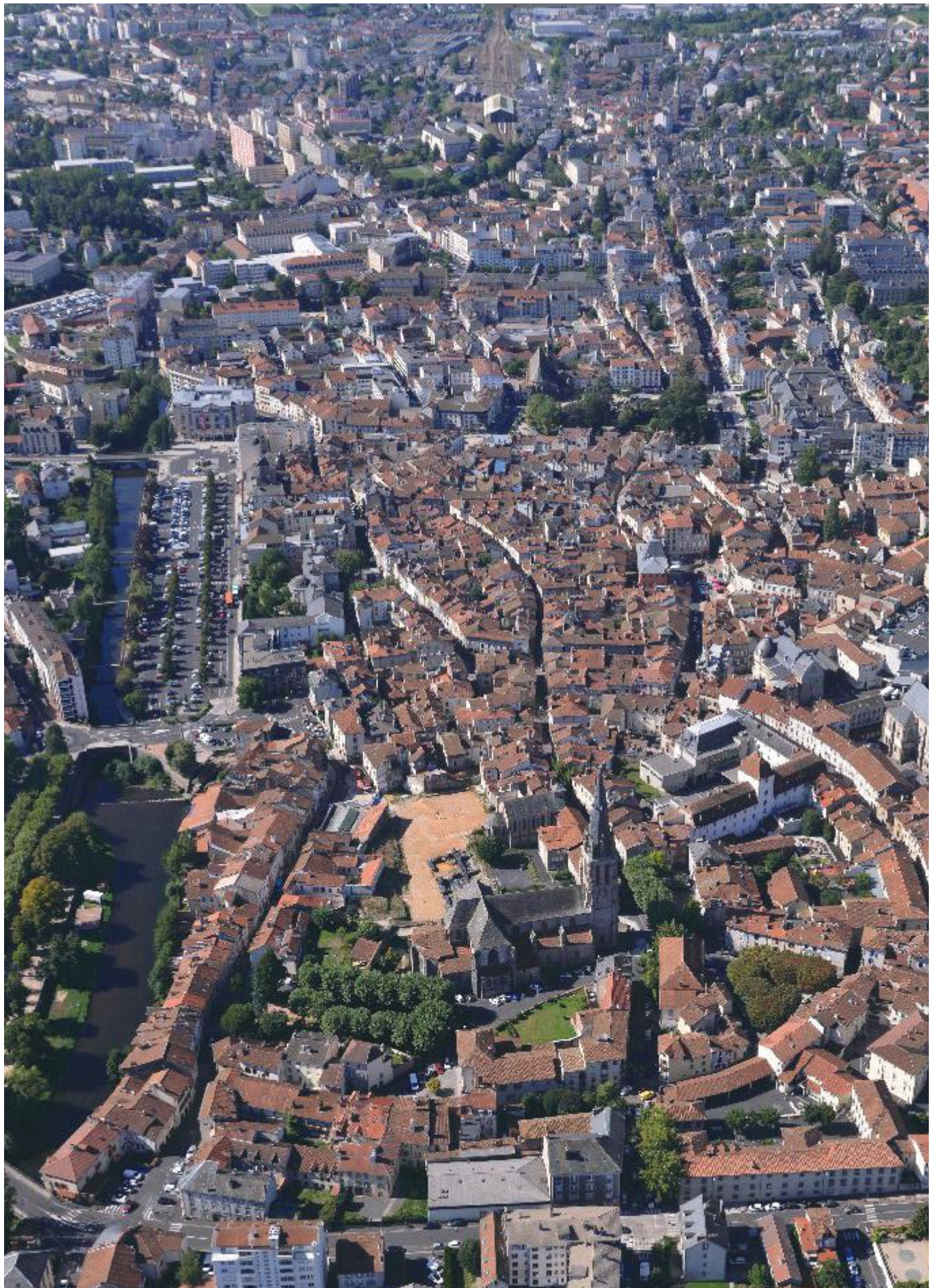
Ce parc en désuétude articule l'échelle du paysage intérieur de la commune et du grand paysage. Actuellement complètement en friche, il est associé à d'anciens bâtiments (exclus du site de projet).

À l'origine, La Visitation était un couvent. L'enclos comprend un vaste bâtiment, des murs de soutènement et un bois bordé par La Jordanne plus au Nord. Depuis 1982, le couvent a été transformée en logements sociaux. Le parc se déroule sur une ligne topographique surplombant la rivière. En balcon, il offre à la fois une intimité et un panorama sur la ville médiévale.

Comment faire de ce parc un espace culturel et productif au cœur de la ville ?

Comment articuler le passage du paysage de la rivière au paysage des vallons ?

1	FR-AURILLAC-PS-P13
2	FR-AURILLAC-PS-P39



ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Les candidats devront aborder une stratégie urbaine permettant d'aller jusqu'à l'expérimentation architecturale et dans les espaces publics : formes, typologies, usages et programmation exploratoire. Les équipes EUROPAN peuvent explorer plusieurs pistes de programmation au regard des enjeux décrits ci-dessus tout en s'inscrivant dans la mobilisation possible des acteurs du territoire :

- **Des programmes questionnant le stationnement des véhicules et les services liés à la voiture :**

- autopartage, parkings relais, covoiturage, nouvelles économies, poches de stationnement multifonctionnelle, etc. dans le but de rendre les parkings attractifs.

- vers un pôle multimodal autour de la production d'énergie, de services de proximité (commerces, agriculture urbaine, artisanat...). Les activités deviennent la source d'une économie d'échelle : partage simultané ou différé d'espaces, mutualisation etc.

- **Développer des propositions d'habitats sous toutes ses formes innovantes et mixtes liés à d'autres fonctions :** habitat participatif, étudiants, intergénérationnel, cohabitation, création d'espaces partagés...

- **Réappropriation de l'espace public :** lieu de production artistique et culturelle, animation commerciale, lieu de rencontre et d'échanges, occupation temporaire, redécouverte d'espaces urbains par l'associatif, espaces publics attachés au développement économique, social, culturel, touristique et environnemental du territoire.

- **Des équipements culturels innovants :** résidences d'artistes, Espaces scéniques appropriables par tous, théâtre de rue, art dans la ville...

Enfin, les Equipes European devront s'appuyer sur le paysage qui fait le lien entre la ville et le grand territoire. Il s'agira d'avoir une démarche expérimentale de projet et d'en revendiquer sa valeur solidaire et culturelle.



Rond point à l'extrémité du cours d'Angoulême



Les bords de la jordanne

LES ATTENDUS ET SUITES DU CONCOURS

LES ATTENTES

La notion de productivité ramène à la notion de transition : vers une ville plus résiliente, une ville plus autonome. Aurillac, de par son échelle, pourrait être un territoire d'expérimentation. Comment réparer des décennies de ruptures, dissociations et faire émerger les atouts et potentiels ? Au 21ème siècle, quelle ville voulons-nous dans un contexte rural ?

Pour cela deux axes de recherche :

Inverser le processus de désertification du centre-ville.

- Un enjeu d'attractivité du cœur de ville
- Des enjeux culturels et sociaux s'appuyant sur l'intelligence de la ville.
- Un enjeu énergétique

Soutenir l'expérimentation architecturale et urbaine ainsi que sa valeur culturelle

Lors du séminaire Européen du 23 septembre 2016, Myrto Vitard, Grand prix de l'Architecture 2016 a exprimé qu'« un très beau paysage mérite une très belle architecture » au sujet du site d'Aurillac.

Ce que l'on nomme « belle » architecture s'interprète par une architecture incarnée :

- productrice de valeurs
- créatrice de lien et de partage
- réparatrice des fractures urbaines
- à échelle humaine.

Les candidats s'attacheront à prendre en compte l'héritage architectural du 20ème siècle et à développer l'intervention architecturale pour valoriser et transformer le cadre bâti existant : à ce titre, tout est patrimoine.

ACTEURS

Autour de la mairie, les acteurs suivant sont identifiables :

- La SEBA 15 (Société d'Équipement du Bassin d'Aurillac) accompagne la Ville sur un certain nombre d'aménagements urbains et notamment en terme d'habitat et au niveau économique avec l'Agglomération. Elle intervient pour le développement de zones d'activités, de zones d'habitat, d'immobilier d'entreprises et de constructions d'équipements publics. Par exemple, la construction et la gestion du Village d'entreprises d'Aurillac éloignée du centre-ville (10 minutes de voiture proche de l'aéroport) : il compte 360 emplois, 50 entreprises, dans une logique de concentrer certaines activités en périphérie avec des services communs ou mutualisés.

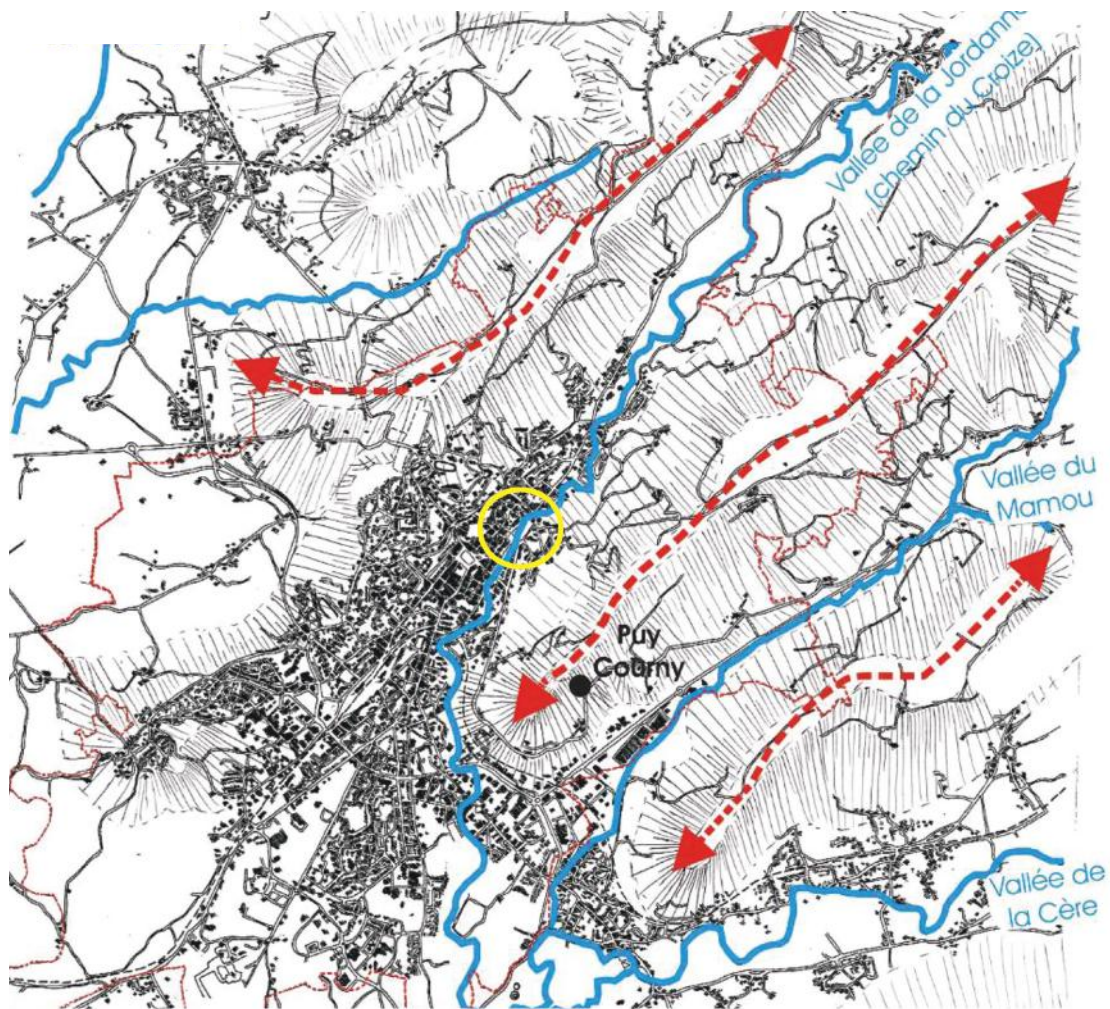
- L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), service déconcentré de l'État, où travaillent les architectes des bâtiments de France. Il se trouve à Aurillac même et accompagne la commune en proximité notamment sur les opérations en secteur SPR-AVAP (site patrimonial remarquable - Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine). C'est le cas de la plupart des projets de centre-ville actuellement.

LES SUITES DU CONCOURS

En relation avec la Ville et la SEBA 15, le site de projet est en position pré-opérationnel sur le territoire. Cet ensemble sera le support à des dispositifs innovants en matière de montage foncier. La Ville pourra proposer aux candidats des suites directement opérationnelles en études et en maîtrise d'œuvre urbaine ou en montage d'opérations architecturales. La municipalité pourra aussi installer un principe de dialogue compétitif avec plusieurs équipes, voire un workshop.

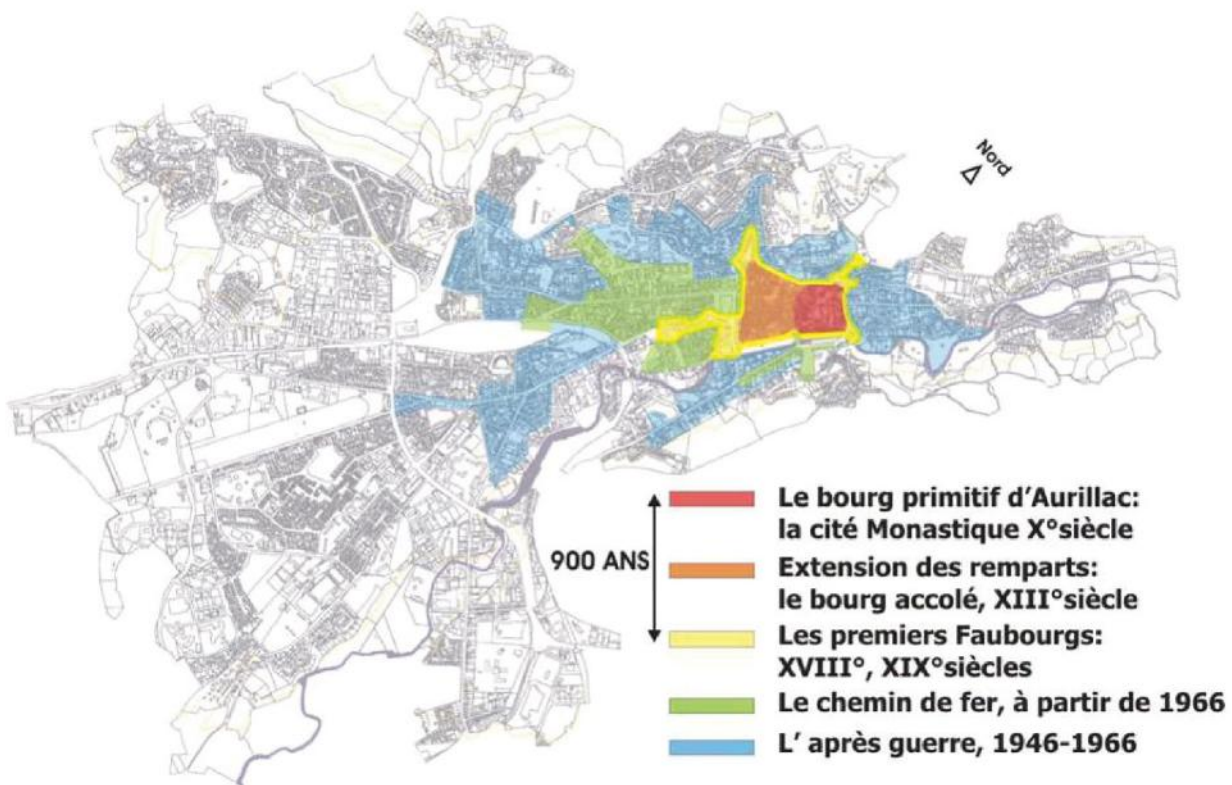
Les orientations et enjeux sont donnés à titre libre. Les candidats peuvent se saisir d'un ou de plusieurs thèmes. Ils ont la liberté d'imaginer de répondre comme ils le souhaitent, sans avoir l'obligation d'englober l'ensemble du site de projet dans leur proposition.

1	FR-AURILLAC-PS-P12
2	FR-AURILLAC-PS-P11



— SITE EUROPEAN /// Fortes pentes --- Crêtes Relief, ligne de crêtes et vallées
 Carte GHECO

Hydrographie et relief



1866 - 1960, l'expansion urbaine de la ville d'Aurillac Source : CAUE du Cantal

UNE VILLE ANCRÉE DANS LE GRAND PAYSAGE

Aurillac se trouve à 650 m d'altitude. Elle est au cœur d'un territoire naturel composé de forêts, montagnes, lacs, rivières et autres reliefs volcaniques. Le Cantal est le plus grand volcan d'Europe. La nature est support à de nombreuses activités qui participent à la qualité de cadre de vie. L'omniprésence du paysage rural caractérise la ville.

La ville s'est développée dans la plaine de la rivière La Jordanne. Elle est érigée entre des collines fortement escarpées et s'est installée à l'origine sur la rive nord. La vallée s'ouvre cependant au sud-ouest sur une vaste plaine qui mène vers le Bassin Aquitain. Cette situation en creux de vallée a produit un développement le long de La Jordanne, partant de la ville médiévale et avec une orientation Nord-Est/Sud-Ouest vers la plaine. Depuis l'intérieur de la ville, le grand paysage est partout.

Malgré tout, les contraintes topographiques, géologiques et climatiques ont fortement orienté le développement d'Aurillac. Ainsi, les voies de communications sont peu nombreuses. Notons la Route Nationale 122, qui rejoint l'A75 vers Clermont-Ferrand et Montpellier, et la voie ferrée Figeac/Arvant. La liaison aérienne permet à Aurillac d'être reliée à Paris par 2 vols quotidiens. La ville ne possède pas de desserte TGV ni d'autoroute à proximité.

HISTORIQUE : DEPUIS TOUJOURS UN TERRITOIRE D'ÉCHANGE ÉCONOMIQUE

La ville primitive est ramassée autour l'abbaye Saint-Géraud et profite de son dynamisme économique et de sa protection. Peu à peu, elle se dote de nouveaux quartiers et s'entoure d'une muraille fortifiée. Les faubourgs sont composés de couvents, d'ateliers, d'habitations, de jardins et de prés, émergeant le long des voies d'accès. La situation de la ville est propice à des échanges marchands provenant de la plaine et de la montagne. Elle devient une véritable ville de commerce notamment avec les industries de tannerie et d'orfèvrerie. De nombreuses foires rythment aujourd'hui encore l'année à Aurillac.

À partir du XVIII^{ème} siècle, la physionomie d'Aurillac va connaître de grands bouleversements comme l'aménagement d'une promenade sur l'actuel Gravier. Progressivement,

les bâtiments religieux sont réaménagés et changent de fonction : haras ou théâtre. Aurillac comme ville-marché redistribue les produits agricoles cantaliens. Cette activité s'intensifie avec l'arrivée du chemin de fer en 1866.

Avec les années 1970, l'urbanisation de la ville est encadrée et orientée par une politique d'aménagement (SDAU, POS, etc.) qui permet le développement des zones pavillonnaires, de grands ensembles et des zones commerciales d'entrée de ville. Dans les années 1980-1990, de grands équipements culturels, d'enseignement et sportifs sont construits.

L'histoire de la ville montre trois éléments essentiels :

- la situation géographique d'Aurillac a toujours favorisé les échanges,
- la mutation du bâti est opérante depuis l'origine de la ville (ex. les bâtiments religieux),
- les politiques urbaines appliquées depuis le milieu du 20^{ème} siècle, ainsi que le contexte (sociales, économique), marquent une rupture s'éloignant des échanges et des mutations qui ont structuré la ville jusqu'alors.

UN SCOT METTANT EN ÉVIDENCE LES ENJEUX D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

L'influence d'Aurillac s'étend sur 76 communes du Cantal et de l'Aveyron. Elle est la principale commune de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) qui regroupe 25 communes et 56.383 habitants (dont 48% d'Aurillacois).

Quelques-uns des enjeux relevés par le SCOT entrent en résonance avec la thématique d'EUROPAN :

- la problématique du maintien et de la création d'emplois au sein du territoire doit faire l'objet d'une réflexion transversale, notamment avec les problématiques de capacité d'accueil de population, de localisation de l'habitat et de déplacements domicile travail,
- le développement des leviers de l'économie de demain, dont certains permettent de fixer des emplois dans les territoires ruraux : développement de certaines industries, de l'attractivité touristique, de l'aménagement numérique du territoire, des filières liées au vieillissement de la population,
- la fluidité à assurer des parcours résidentiels sur tous les territoires (mixité sociale et générationnelle),
- la nécessaire anticipation de l'adaptation des logements au vieillissement de la population à assurer.

1	FR-AURILLAC-C-Mo2a
2	FR-AURILLAC-SS-Mo5



Objectifs : moins de voiture dans le centre ville



Se réappropriier les rives de la jordanne

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE

Dans le cadre de leur politique en faveur du développement durable, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) et la Ville d'Aurillac ont signé avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, une convention d'appui financier au titre des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Initié par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, le programme TEPCV vise à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes susceptibles d'atténuer les effets du changement climatique, d'encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales, et de faciliter l'implantation des filières vertes. Pour ce faire, un fonds de financement a été doté de 1,5 milliards d'euros sur 3 ans.

Courant septembre 2016, Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, a confirmé au Président de la CABA et au Maire d'Aurillac que leur dossier conjoint de candidature avait été retenu pour intégrer le dispositif TEPCV.

Le projet conjoint présenté par les deux collectivités s'est appuyé sur les opérations inscrites depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable : Agenda 21 de la ville d'Aurillac, Plan Climat Territorial communautaire, actions en matière de mobilité et de stationnement, d'urbanisme et d'habitat, d'éco-citoyenneté, d'énergie.

Quatre dossiers ont retenu l'attention du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer : évolution de l'éclairage public, acquisition de navettes électriques, développement des mobilités partagées par l'acquisition de véhicules à faible émission et réappropriation des berges de la Jordanne.

La signature de la convention d'appui financier permet à la CABA et à la ville d'Aurillac de bénéficier dès à présent de 500.000 € d'aide du Fonds de transition énergétique sur les quatre actions inscrites pour mise en œuvre immédiate (soit des co-financements de 50 % à 60 %). En outre, 1,5 million d'euros supplémentaires seront mobilisables au terme de cette première phase du contrat pour soutenir des actions complémentaires dans les domaines de la mobilité, de la performance énergétique et des nouvelles énergies ou encore de la préservation et de la sensibilisation à l'environnement.

Soucieuse de réduire la consommation d'énergies fossiles et la production de gaz à effet de serre et d'ainsi améliorer le confort thermique, la ville d'Aurillac envisage d'inscrire, sur cette seconde tranche, le programme de rénovation thermique de ses bâtiments municipaux.

De nombreuses autres actions peuvent également prétendre à un soutien financier : création de parkings relais multimodaux, trafic pendulaire en centre-ville, réduction des nuisances sonores et développement des modes doux de déplacement.

La ville d'Aurillac souhaite mener des actions de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité auprès de tous. Enfin, dans le cadre des Assises du Développement Durable initiées par la commune, de nouvelles actions sont susceptibles de pouvoir émerger au titre de ce fonds.

1	FR-AURILLAC-PS-P1
2	FR-AURILLAC-PS-P10



ILOT GERBERT



PERSPECTIVE SUR L'ILOT DES FRÈRES CHARMES



SAINT GÉRAUD

Les projets du centre-ville



PARCELLE DES FRÈRES CHARMES

LES PROJETS DU CENTRE VILLE

Dans le périmètre de réflexion, on retrouve des actions menées par la Ville autour de cet enjeu de « vivre et travailler au cœur de la ville ». Depuis plusieurs années, la Municipalité d'Aurillac mène une politique de reconquête de son centre-ville : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) Cœur de Ville, résorption de l'habitat insalubre, requalification des espaces publics et redynamisation des commerces. Différents îlots sont concernés :

ILOT BALDEYROU

C'est une opération RHI visant à résorber l'habitat insalubre. Cet îlot possède une forme urbaine extrêmement complexe à appréhender en raison de la sédimentation par strate ou accumulation de constructions. Les enjeux urbains passent par un projet à l'échelle du cœur d'îlot puis à l'échelle du centre-ville pour créer des espaces publics. Il s'agit de retisser du lien avec de nouveaux usages et plus de convivialité entre les habitants.

Les objectifs sont de :

- dé-densifier pour valoriser le patrimoine urbain existant,
- équilibrer le rapport minéral / végétal,
- proposer de nouveaux espaces privatifs en cœur d'îlot en remembrant le foncier.

L'ILOT DES FRÈRES CHARMES

Dans la continuité de sa politique de rénovation urbaine menée depuis plusieurs années, la Ville d'Aurillac porte un projet immobilier d'envergure sur le centre historique et cœur marchand dénommé « îlot des frères Charmes », dont l'objectif est triple :

- améliorer le cadre de vie en centre historique,
- amorcer la mixité urbaine et sociale,
- redynamiser l'activité commerciale par l'arrivée d'une locomotive commerciale.

L'opération vise à favoriser l'attractivité commerciale par la présence de deux locomotives commerciales, et à apporter une mixité fonctionnelle et une diversification de l'offre de logements sur le secteur (locatif social, accession sociale et accession libre).

LE PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF SUR L'ÎLOT GERBERT

Faisant face au Pont Rouge, l'îlot Gerbert est souvent décrit comme une des entrées du centre d'Aurillac. Avec ses bâtiments du 19ème siècle, il possède un cœur d'îlot ouvert comme un jardin.

Sa réhabilitation concerne le traitement de la dégradation du bâti (création de 13 logements), la reconquête des pieds d'immeubles par le commerce, l'intégration de la valeur patrimoniale et urbaines des espaces non bâtis en cœur d'îlot, la réaménagement des espaces publics. La Municipalité d'Aurillac entend également lutter contre l'habitat indigne en proposant une nouvelle offre d'habitation : l'habitat participatif dans une opération de réhabilitation (première en France sur de l'habitat ancien). L'habitat participatif va permettre aux habitants de concevoir, créer et gérer partiellement ou intégralement leur futur habitat, selon une approche participative bien organisée.

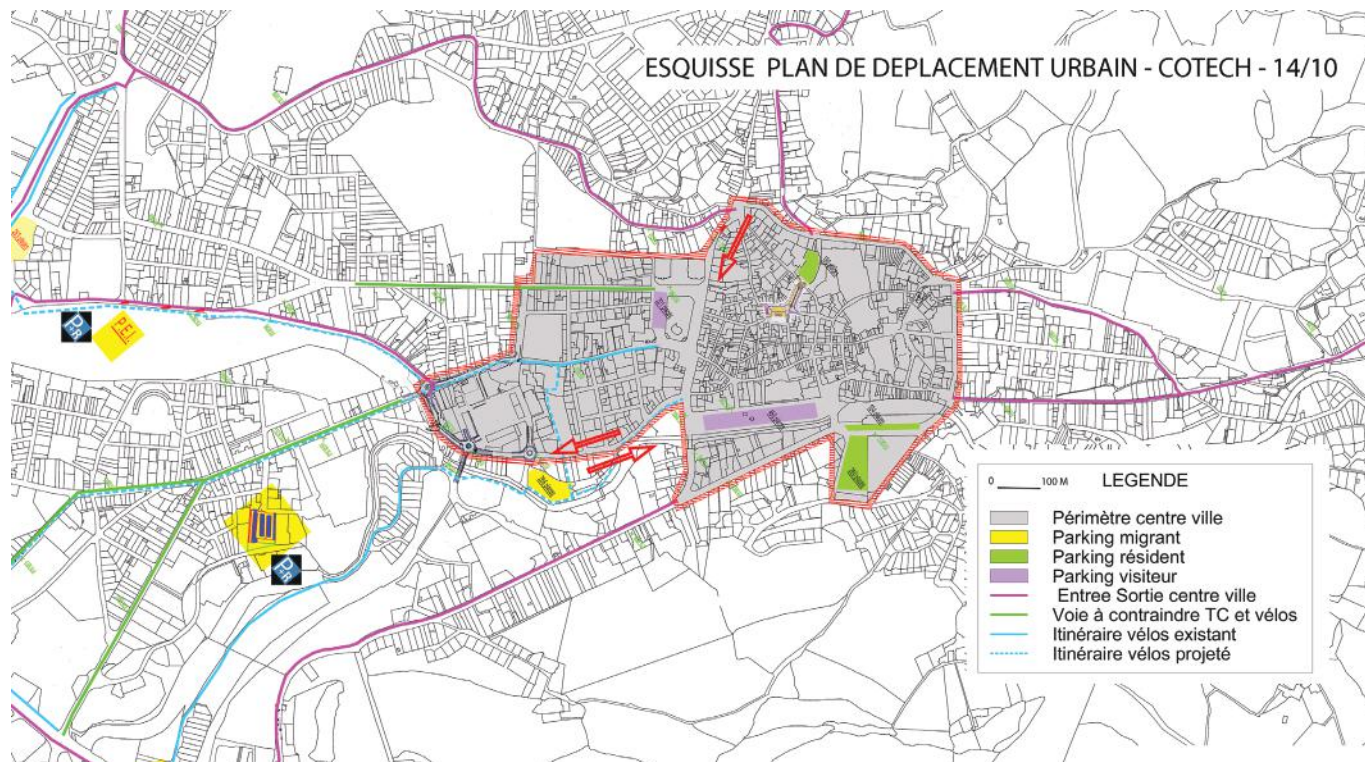
LE PARC DES VESTIGES DE L'ABBAYE DE SAINT-GÉRAUD (CONCOURS LANCÉ 2016)

Le grand chantier à venir en matière de mise en valeur du patrimoine et de restructuration urbaine sera le site de l'abbaye de Saint-Géraud, dont les vestiges ont été récemment mis au jour à l'occasion d'un projet de construction neuve (abandonné depuis).

Une étude de programmation est en cours pour la réalisation d'un espace urbain et la restauration du site patrimonial. C'est un vaste programme d'aménagement dans le centre-ville médiéval, qui devrait proposer des jardins suspendus, des terrasses, une prairie archéologique, des cheminements piétonniers pour relier la place Gerbert, la place Saint-Géraud et le square de Vic, et une requalification de la rue de la Fontaine de l'aumône (entre le square de Vic et l'abbatiale).

LE MARCHÉ COUVERT

De nombreuses actions ont été réalisées (études sur le commerce de proximité, travail sur les commerces vacants pour redynamiser le commerce...). Un travail est mené par la collectivités sur les foires (foire de la Saint-Géraud) et les marchés. En 2016, la Ville d'Aurillac a procédé à la rénovation du marché couvert, qui accueille près de 5.000 visiteurs chaque samedi matin. Ce projet de restructuration vise à faire du marché couvert une véritable locomotive commerciale basée sur l'économie productive locale. D'autant plus, qu'il est la principale offre alimentaire existante en centre-ville, créatrice de lien social.



Esquisse du Plan de Déplacement Urbain

Source ville d'Aurillac



Cours Monthyon

LE PROJET DE PÔLE MULTIMODAL (EN DEHORS DU SITE)

Le projet est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Il se situe à l'extérieur du site de réflexion. En complément de ce projet de pôle, le maire souhaiterait engager une réflexion sur de nouveaux cheminements doux, notamment dans le cadre d'une réappropriation des berges de La Jordanne.

PLAN DE DEPLACEMENT ET DE STATIONNEMENT EN COURS DE PRÉPARATION PAR LA VILLE

La Ville d'Aurillac travaille sur la prospective du désenclavement du centre-ville au travers d'un plan de déplacement / stationnement qui devait répondre à plusieurs problématiques :

- réduire la circulation automobile de la périphérie vers le centre-ville au profit des transports en commun et des modes de déplacement actifs (marche, vélo),
- privilégier l'habitant aurillacois avec une offre performante de stationnement résidentiel,
- apporter une réponse aux 3 types de demande de stationnement : l'arrêt minute en centre-ville au plus près du commerce de proximité, le stationnement des usagers pendulaires et des visiteurs (dont la clientèle des commerces de centre-ville), le stationnement résidentiel.

L'accès au « centre-ville » possède 2 portes d'entrées majeures de pénétration des flux automobiles, l'avenue Paul Doumer et l'avenue de la République et 3 points d'entrées secondaires les avenues Delzons, A.Briand et le Cours d'Angoulême.

Dans ce secteur, il est proposé rendre le stationnement en centre-ville contraignant pour usagers pendulaires. Il s'agit de généraliser les zones de circulation apaisées (zones piétonnes, de rencontre, zone 30) ce qui est pratiquement fait à ce jour et de pratiquer le stationnement payant en voirie et sur l'ensemble des parkings du secteur, en maintenant l'axe Cours d'Angoulême – boulevard du Pont Rouge – avenue Aristide Briand.

La mairie souhaite proposer une offre de stationnement périphérique alternative et attractive grâce à des parkings relais à destination des usagers pendulaires et une offre en transport en commun sera adaptée sur chacun des sites. Dès le printemps 2017 par la réalisation du parking relais Pompidou au sud de l'agglomération, En 2018 par une offre de stationnement de proximité sur le site de Méallet de Cour, Dans les années qui suivent par la création de parkings relais au nord (lycée Cortat) et à l'est (Toulouse).

Le plan propose aussi de contraindre la circulation des véhicules individuels et de rendre l'utilisation des parking relais plus attractives. Le réaménagement de l'avenue de la République entre la rue Jules Ferry et le Square Vermeulen pour lui conférer un caractère plus urbain et commercial est envisagé à long terme, ainsi qu'une réflexion sur les avenues des Pupilles de la Nation, des Prades et des Volontaires.

Enfin la ville travaillera à proposer une alternative en développant le vélo. Le plan vélo d'Aurillac a souffert d'une topographie de la ville difficile bridant parfois les ambitions. A l'aune du développement exponentiel de l'assistance électrique (VAE), le vélo s'affirme à l'évidence comme un mode de déplacement incontournable, à Aurillac comme ailleurs. 3 projets de continuité cyclable sont à l'étude :

- la poursuite de l'épine dorsale que constitue les berges de la Jordanne avec les travaux dès le printemps 2017 de la liaison Clairvivre – Gambetta
- la liaison entre le futur PEI et le centre-ville via l'Avenue Milhaud permettant, au-delà, de desservir le quartier de Belbex et l'éco quartier du Vialenc
- la liaison entre le centre commercial de Marmiers (et son quartier prioritaire politique de la Ville) et le centre-ville via l'avenue des Pupilles, l'avenue des Prades et l'avenue de Tivoli

1	FR-AURILLAC-SS-Mo6
2	FR-AURILLAC-PS-P33



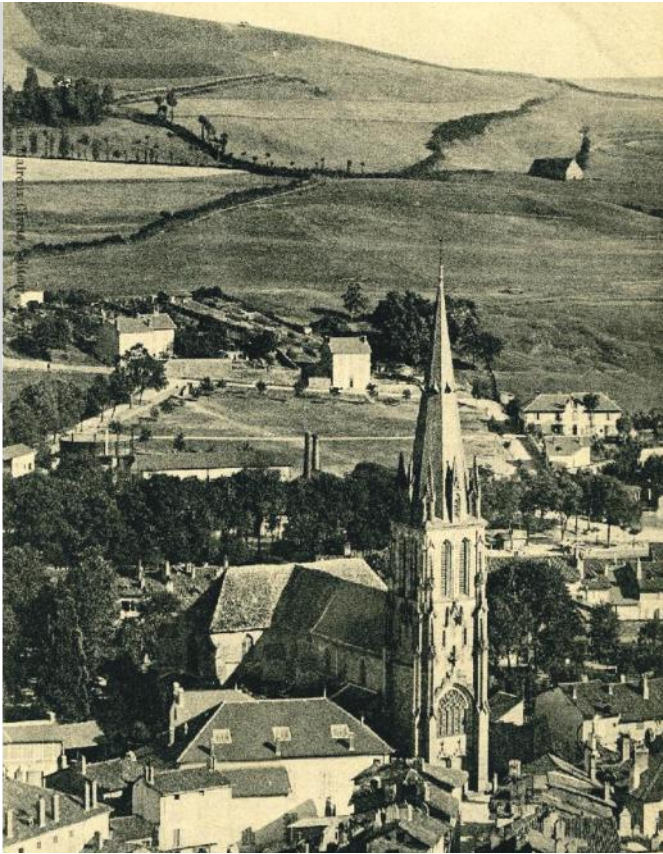
Plan de repérage des photographies du site de réflexion

00	FR-AURILLAC-SS-Poo
----	--------------------

01		FR-AURILLAC-SS-Po1 à FR-AURILLAC-SS-Po6
02	03	
04		
05	06	

PHOTOGRAPHIES - SITE DE RÉFLEXION





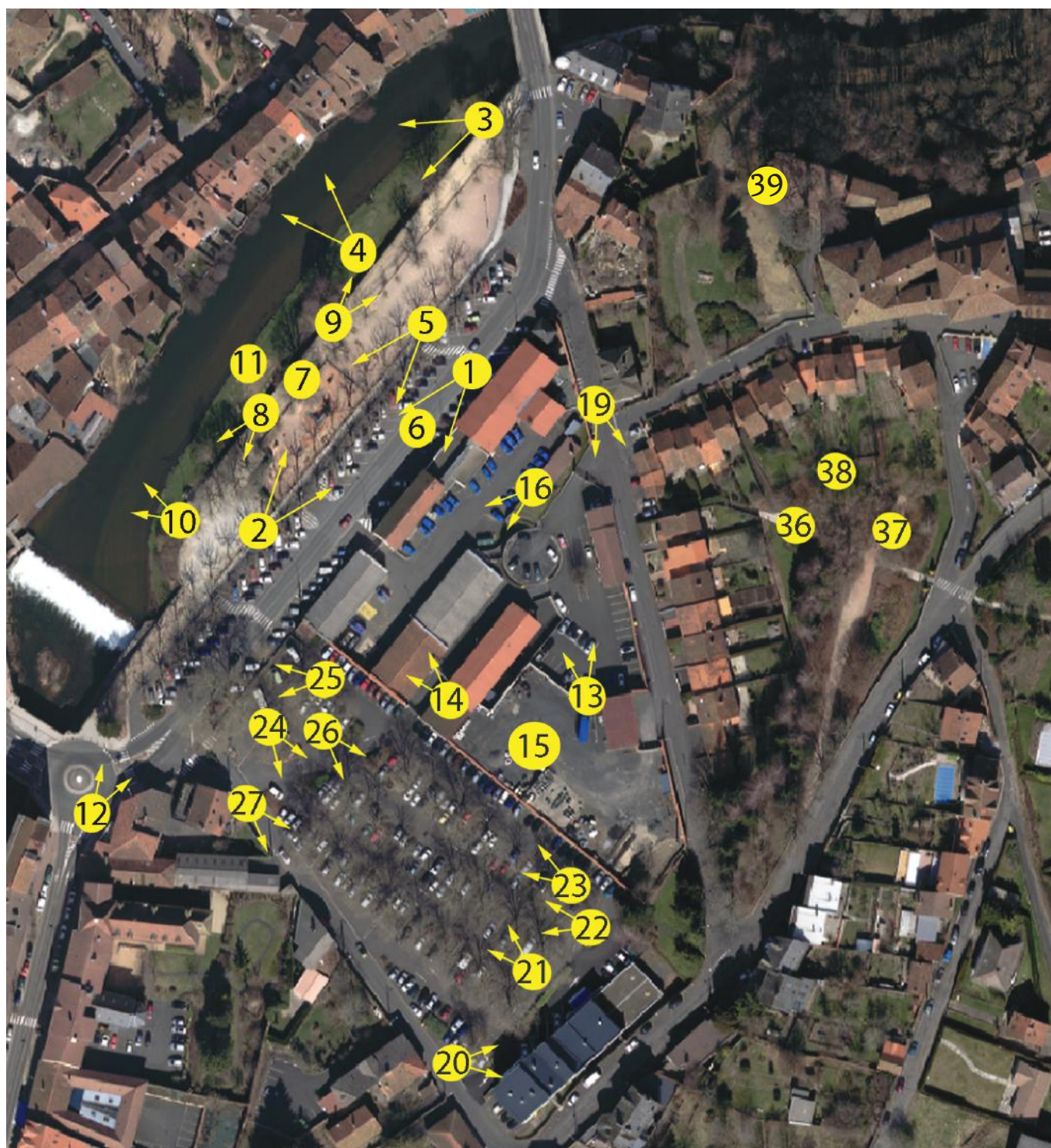
07	08
09	10

FR-AURILLAC-SS-P07 à FR-AURILLAC-SS-P10



11	12
13	
14	

FR-AURILLAC-SS-P11 à FR-AURILLAC-SS-P14



Plan de repérage des photographies du site de projet

00	FR-AURILLAC-SS-Pooa
----	---------------------

01	02	FR-AURILLAC-PS-Po1 à FR-AURILLAC-PS-Po8
03	04	
05	06	
07	08	

PHOTOGRAPHIES - SITE DE PROJET

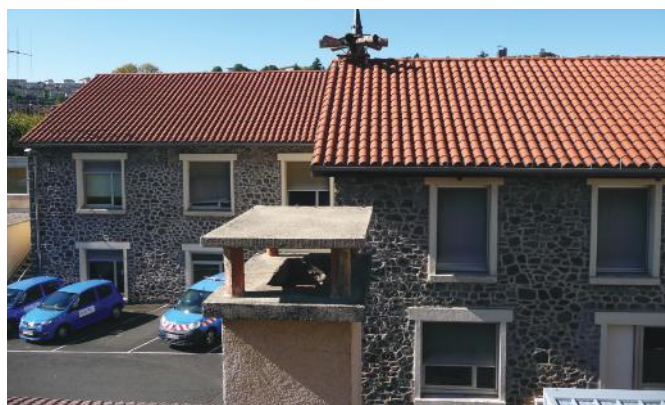
COURS D'ANGOULÊME / FRICHE ENGIE / PARKING DU FOIRAIL / PARC DE LA VISITATION





9	10
11	
12	

FR-AURILLAC-PS-Po9 à FR-AURILLAC-pS-12



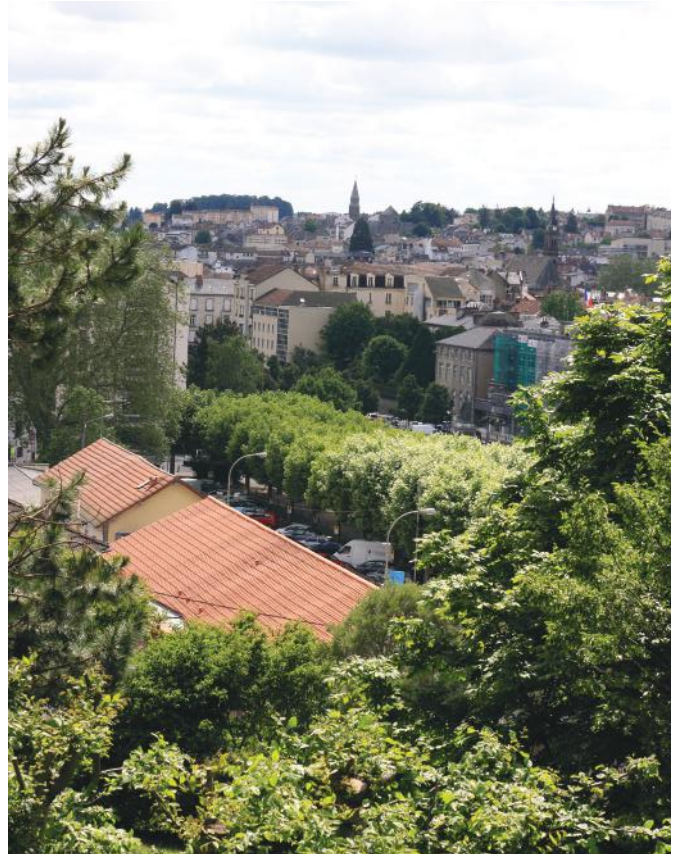
13	14
15	16
17	18
19	

FR-AURILLAC-PS-P13 à FR-AURILLAC-pS-P19



20	21
22	23
24	25
26	27

FR-AURILLAC-PS-P20 à FR-AURILLAC-pS-27



36	38
37	39

FR-AURILLAC-PS-P36 à FR-AURILLAC-pS-P39



Plan de repérage des photographies du site de projet

00	FR-AURILLAC-SS-Poob
----	---------------------

28	29	FR-AURILLAC-PS-P28 À FR-AURILLAC-PS-P35
30	31	
32	33	
34	35	

PHOTOGRAPHIES - SITE DE PROJET

COURS MONTHYON



AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

FR-AURILLAC-C-AP01.JPG	Photographie aérienne de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
FR-AURILLAC-C-AP01A.JPG	Photographie aérienne de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac avec le périmètre du site de réflexion
FR-AURILLAC-C-AP02.JPG	Photographie aérienne
FR-AURILLAC-C-AP03.JPG	Photographie semi-aérienne de l'agglomération du Bassin d'Aurillac (Source : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac)
FR-AURILLAC-C-AP04.JPG	Photographie semi-aérienne de l'agglomération du Bassin d'Aurillac
FR-AURILLAC-C-M01.DWG ET .DXF	Plans de l'Agglomération du Bassin d'Aurillac
FR-AURILLAC-C-M02.JPG	Coupe et cartographie de l'hydrographie et du relief de la ville d'Aurillac
FR-AURILLAC-C-M03.JPG	Carte de Cassini, relief ville d'Aurillac
FR-AURILLAC-C-M04.JPG	Morphologie et perception globale (Source : Révision du Plan Occupation des Sols 1998)
FR-AURILLAC-C-M05-1922.JPG	Plan topographie de la ville d'Aurillac - 1922
FR-AURILLAC-C-M06.JPG	Plan de la Zone urbaine de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
FR-AURILLAC-C-M07.PDF	Plan de Déplacements Urbain (novembre 2016)
FR-AURILLAC-C-M08.PDF	Plan Local d'urbanisme de la ville d'Aurillac - Planche Nord
FR-AURILLAC-C-M09.JPG	Carte de situation : Aurillac dans la région Auvergne - Rhône - Alpes

SITE DE RÉFLEXION - ÉCHELLE URBAINE

FR-AURILLAC-SS-AP01.JPG	Photographie aérienne
FR-AURILLAC-SS-AP01A.JPG	Photographie aérienne avec les périmètres Européen
FR-AURILLAC-SS-AP02.JPG	Photographies aérienne 1947
FR-AURILLAC-SS-AP03.JPG À	Photographies semi-aériennes
FR-AURILLAC-SS-AP05.JPG	
FR-AURILLAC-SS-M01.DXF ET .PDF	Plan cadastral du site de réflexion
FR-AURILLAC-SS-M01A.PDF	Plan cadastral du site de réflexion
FR-AURILLAC-SS-M02.JPG	Plan réglementaire
FR-AURILLAC-SS-M03.JPG	Plan de zonage réglementaire pour la prévention des risques d'inondation
FR-AURILLAC-SS-M04.JPG	Cartographie de la réorganisation urbaine du centre-ville du XVII ^e au XX ^e siècle
FR-AURILLAC-SS-M05.JPG	Cartographie de l'expansion urbaine de 1866 à 1960
FR-AURILLAC-SS-M06.JPG	Esquisse du Plan de Déplacements Urbains sur le site de réflexion (novembre 2016)
FR-AURILLAC-SS-M07.JPG	Cartographie des projets dans le centre ville
FR-AURILLAC-SS-M08.JPG	Contexte urbain (Source : étude sur l'îlot Gerbert, ville d'Aurillac)
FR-AURILLAC-SS-P00.JPG	Plan de repérage des photographies
FR-AURILLAC-SS-P01.JPG À	Photographies du site de réflexion
FR-AURILLAC-SS-P14.JPG	
FR-AURILLAC-SS-P15	Photographie du Festival International de Théâtre de Rue et des Arts de la rue d'Aurillac

LISTE DES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

FR-AURILLAC-PS-AP01.JPG	Photographie semi-aérienne avec la périmètre du site de projet
FR-AURILLAC-PS-AP02-1947.JPG	Photographie aérienne 1947
FR-AURILLAC-PS-M01.DWG ET .DXF	Plans cadastrals du site de projet
FR-AURILLAC-PS-M01.PDF	Plan cadastral du site de projet
FR-AURILLAC-PS-M01A.PDF	Plan cadastral du site de projet avec la périmètre
FR-AURILLAC-PS-M02.PDF	Plan de la friche ENGIE
FR-AURILLAC-PS-M03.PDF	Superficie du parcellaire du site de projet
FR-AURILLAC-PS-P00A.JPG	Plan de repérage des photographies Cours d'Angoulême, Friche ENGIE, parking du Foirail - Parc de la Visitation
FR-AURILLAC-PS-P00B.JPG	Plan de repérage des photographies - Cours Monthyon
FR-AURILLAC-PS-P01 A P12.JPG	Photographies du Cours d'Angoulême
FR-AURILLAC-PS-P13 A P19.JPG	Photographies du site ENGIE
FR-AURILLAC-PS-P20 A P27.JPG	Photographies du parking du Foirail
FR-AURILLAC-PS-P28 A P35.JPG	Photographies du Cours Monthyon
FR-AURILLAC-PS-P36 A P39.JPG	Photographies du Parc de la Visitation
FR-AURILLAC-PS-P40.PDF	Reportage photographique du site ENGIE (Sources : ENGIE)
FR-AURILLAC-PS-P41-1950.JPG	Photographie de la vieille ville depuis le Foirail vers 1950 (Sources : Archives départementales du Cantal, Fond Euzet)
FR-AURILLAC-PS-P42-1910.JPG	Vue de la promenade du Gravier (cours Monthyon) et de la Jordanne vers 1910 (Sources : Archives départementales du Cantal, Fond Euzet)
FR-AURILLAC-T.PDF	Dossier de site

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
AVANT - PROPOS	5
RELATION AU THÈME "VILLES PRODUCTIVES"	9
RÉCONCILIER PRODUCTION ET ÉCHANGE DANS LE CENTRE VILLE	9
IMAGINER LES «CARACTÉRISTIQUES» D'UNE VILLE AU CŒUR DE LA RURALITÉ	9
QUESTIONNER LA PLACE DE LA VOITURE DANS LA VILLE	11
SITE DE RÉFLEXION	13
VERS LA RECONQUÊTE DU CENTRE VILLE	13
QUELLE STRATÉGIE POUR LES DÉPLACEMENTS ?	13
DES RICHESSES CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES	13
LE SPECTACLE DE RUE PORTE L'ESPACE PUBLIC AU CŒUR DU PROCESSUS CULTUREL	15
GASTRONOMIE EN RÉSONANCE AVEC LES CIRCUITS-COURTS	15
UNE VILLE APPRENANTE : DES FILIÈRES D'EXCELLENCE LOCALES À L'ÉCONOMIE DIGITALE	15
LES ENJEUX DU SITE DE RÉFLEXION	17
RÉPARER LES FRACTURES URBAINES ET ARCHITECTURALES DU CENTRE-VILLE	17
PROPOSER UNE ALTERNATIVE AU SCHÉMA DU « TOUT VOITURE » EN CENTRE-VILLE.	17
SITE DE PROJET	19
DESCRIPTION DES SITES PRÉ-OPÉRATIONNELS SUR LA RIVE NORD DE LA RIVIÈRE	19
LE PARKING DU GRAVIER	19
LE COURS MONTHYON	19
LA PLACE GERBERT	19
DESCRIPTION DES SITES PRÉ-OPÉRATIONNELS SUR LA RIVE SUD DE LA RIVIÈRE	19
LE COURS D'ANGOULÊME	19
LE FOIRAIL - PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE	19
LA FRICHE « ENGIE »	21
PARC DE LA VISITATION ET JARDIN AU-DESSUS DU PARC	21
ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES	21

TABLE DES MATIÈRES

LES ATTENDUS ET SUITES DU CONCOURS	23
LES ATTENTES	23
ACTEURS	23
LES SUITES DU CONCOURS	23
CONTEXTE	25
UNE VILLE ANCRÉE DANS LE GRAND PAYSAGE	25
HISTORIQUE : DEPUIS TOUJOURS UN TERRITOIRE D'ÉCHANGE ÉCONOMIQUE	25
UN SCOT METTANT EN ÉVIDENCE LES ENJEUX D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE	25
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE	27
LES PROJETS DU CENTRE VILLE	29
ILOT BALDEYROU	29
L'ÎLOT DES FRÈRES CHARMES	29
LE PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF SUR L'ÎLOT GERBERT	29
LE PARC DES VESTIGES DE L'ABBAYE DE SAINT-GÉRAUD	29
LE MARCHÉ COUVERT	29
LE PROJET DE PÔLE MULTIMODAL (EN DEHORS DU SITE)	29
PLAN DE DEPLACEMENT ET DE STATIONNEMENT EN COURS DE PRÉPARATION PAR LA VILLE	31
PHOTOGRAPHIES - SITE DE RÉFLEXION	33
PHOTOGRAPHIES - SITE DE PROJET	
COURS D'ANGOULÊME / FRICHE ENGIE / PARKING DU FOIRAIL / PARC DE LA VISITATION	37
PHOTOGRAPHIES - SITE DE PROJET COURS MONTHYON	43
LISTE DES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER	47



E U R O P E A N
P A R L A M E N T

